

Un investissement de 434 000 \$ aux habitations La Pépinière en 2009

Dès ce printemps, et jusqu'à la fin de l'année 2009, c'est 434 000 \$ qui seront investis dans des travaux majeurs aux habitations La Pépinière. Entre autres, l'amélioration et la rénovation complète de 60 salles de bain figurent au programme.

Les travaux débuteront au mois de juin et toucheront les salles de bain de 41 logements dont les adresses sont énumérées dans l'encart de cet Infochantier. Le remplacement des fenêtres, des portes-fenêtres et des portes de balcons, ainsi que la rénovation d'autres salles de bain sont aussi sur la liste des travaux à venir dans les prochaines années. Quant à la rénovation des 60 salles de bain prévue pour les prochains mois, l'ensemble des travaux devrait être terminé au mois de décembre, avant les fêtes de fin d'année.

Les travaux occasionneront du bruit, de la poussière et un dérangement de vos habitudes de vie, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient aux alentours. Au moment des rénovations dans votre logement, vous ne pourrez pas utiliser votre salle de bain pendant quelques jours, mais une autre salle de bain sera mise à votre disposition. De plus, des coupures d'eau sont à prévoir. Vous trouverez plus de détails dans les pages qui suivent.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux, et nous veillons à ce qu'ils soient complétés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie de façon durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Deux séances de consultation se sont tenues afin de discuter avec les locataires de leurs suggestions d'améliorations pour les salles de bain et pour entendre leurs préoccupations sur les travaux à venir. La première rencontre visait surtout à consulter les locataires au sujet des nouvelles composantes des salles de bain; la deuxième a permis de présenter les propositions retenues à la suite de la première rencontre et de proposer aux locataires des choix de couleurs et différents modèles de luminaires.

Pour en savoir plus sur les rencontres, veuillez consulter la section *CONSULT'ACTION*.

CONSULT'ACTION

À la première rencontre, le **16 décembre 2008**, **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Serge Villandré**, directeur du secteur Est, **Orlando Sévilla**, directeur de la gestion immobilière, **Nathalie Morin**, directrice de la recherche et de la promotion du développement social, **France Parent**, organisatrice communautaire, et **Martine Di Loreto**, chargée de communication à l'Office, étaient sur place pour rencontrer les 13 personnes qui avaient répondu à l'invitation.

Les locataires présents ont pu exprimer leurs préoccupations et faire quelques demandes par rapport à leurs besoins dans les salles de bain. Entre autres, on a mentionné que certaines salles de bain n'avaient pas de chauffage, et que la ventilation était insuffisante, voire inexistante, dans plusieurs logements. Les locataires présents réclamaient aussi une prise de courant dans la salle de bain et plus d'espace de rangement pour les serviettes et autres accessoires. L'emplacement de la pharmacie, la pertinence d'une barre d'appui et le style de la nouvelle robinetterie ont aussi fait l'objet de discussions.



La deuxième rencontre a eu lieu le **12 mars 2009**. **Alain Hébert**, surveillant de travaux, et **Jean-François Leblanc**, agent de référence, accompagnaient **Orlando Sévilla** et **Caroline Stewart** afin de proposer aux 25 locataires présents des choix de couleurs et des modèles de luminaires pour les salles de bain.

Après quelques échanges, le choix de la majorité s'est arrêté sur des couleurs plutôt neutres. Plusieurs désavantages ont toutefois été soulevés quant à la couleur turquoise : même si cette couleur est revenue à la mode, la salle de bain de nombreux logements affiche encore cette couleur, en vogue il y a 20 ans. On a aussi noté que le turquoise s'agençait difficilement avec la couleur des rideaux ou d'autres accessoires. Donc, les couleurs choisies sont aussi à la mode, donneront une allure chic aux salles de bain et se coordonneront plus facilement à d'autres couleurs d'accessoires. Pour s'harmoniser à l'ensemble, un luminaire à trois globes et au fini cuivré a été sélectionné.



Le luminaire choisi

Nous tenons à remercier le comité de locataires pour leur grande participation dans l'organisation des rencontres de consultation et pour la mobilisation de l'ensemble des locataires, toujours plus nombreux à répondre à l'appel. Leur engagement dans le projet contribue à mieux planifier les travaux et permet d'apporter des améliorations qui répondront davantage à leurs besoins.

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR !

Pour aider au bon déroulement des travaux, **préparez votre logement** avant la venue des ouvriers et **respectez les consignes** de l'entrepreneur. Votre patience et votre collaboration contribueront grandement à la bonne marche des travaux chez vous.

Au moment de la rénovation de votre salle de bain, vous devrez **vider les armoires** et **enlever tout ce qui se trouve dans la salle de bain : rideau de douche, étagère, décorations ou tout autre objet.**

Comme la rénovation des salles de bain requiert différentes étapes, **les ouvriers devront entrer plusieurs fois dans votre logement**, selon leur spécialité et l'avancement des travaux.

L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Vous serez avisé de la date du début des travaux dans votre logement. **Assurez-vous d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent, vous devez désigner **une personne de confiance qui devra être présente à votre place.**

Canmax construction est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations La Pépinière. Si, pour une raison majeure, aucune personne ne peut être présente chez vous au moment des travaux, **vous devez informer l'entrepreneur sur place ou le surveillant de chantier de l'Office, Alain Hébert, aussitôt que vous recevrez l'avis.**

L'horaire de travail des différents corps de métier s'échelonne de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir une prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.

Il est à noter que **le chantier sera fermé entre le 17 juillet et le 31 juillet 2009 pour la période des vacances.** Les travaux qui auront été entrepris dans les logements avant ces dates seront menés à terme pour le 17 juillet.

PRÉVENTION EN PRÉSENCE D'AMIANTE

À la suite d'une analyse des matériaux d'origine, on a détecté une petite quantité d'amiante aux habitations La Pépinière. Les risques sont minimes. Mais, tout au long du chantier, l'entrepreneur portera une attention particulière aux travaux et s'assurera que toutes les précautions sont prises afin d'éviter la propagation de la poussière d'amiante et de protéger la santé des locataires et des travailleurs. C'est la raison pour laquelle certains espaces où s'effectueront les travaux pourraient être isolés par des toiles protectrices, et les travailleurs porteront des masques pour certaines tâches. Ils pourraient aussi utiliser des sacs spéciaux pour se débarrasser des débris.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LA PÉPINIÈRE

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant de travaux :
Alain Hébert
- ◆ Directeur de la gestion immobilière:
Orlando Sévilla
- ◆ Agent de référence:
Jean-François Leblanc

Caroline Stewart



Alain Hébert



Orlando Sévilla



Jean-François Leblanc



Benjamin Dakison

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposés à l'entretien et aux réparations :
Benjamin Dakison et Éric Smith
- ◆ Agent de location :
Bendel Joseph
- ◆ Organisatrice communautaire :
Marie-Hélène Forest

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des zones de travaux et des équipements de l'entrepreneur.
- Informez-vous auprès de l'entrepreneur pour connaître le **périmètre de sécurité à respecter** dans votre logement et **assurez-vous que tous le respectent**.
- **Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier dans votre logement**, car il pourrait y avoir des clous ou d'autres rebuts susceptibles de les blesser.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et
Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge

Révision
Services d'édition Guy Connolly

Graphisme
Communication Art & Graf

Montage graphique
Optik Design inc.